



MOTION URGENTE déposée par le groupe PLR et sympathisants au sujet de la stratégie informatique de la commune

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Ainsi que nous avons pu le constater lors des récentes séances du Conseil général, l'informatique est un sujet complexe qui génère des coûts élevés pour la commune.

A ce jour, nous estimons que la stratégie informatique de la commune est insuffisamment développée et formalisée. Nous pensons que le Conseil général n'a pas toutes les données en main pour se prononcer de manière intelligente sur les dépenses actuelles et futures concernant ce thème.

Compte tenu de ce qui précède, nous demandons à ce que le Conseil communal constitue au plus vite une commission ayant les buts suivants :

1. Analyser la situation actuelle en matière d'informatique.
2. Dresser un état des lieux.
3. Proposer une stratégie informatique formalisée et détaillée, incluant les actions à entreprendre, les dépenses à engager, avec des explications compréhensibles sur ce qui sera fait.

Nous estimons que le Conseil communal et l'administration doivent pouvoir collaborer étroitement aux travaux de cette commission.

Nous considérons que, compte tenu de l'état actuel de nos infrastructures et de notre mauvaise compréhension de la situation, les travaux de cette commission doivent débiter au plus vite et sont à considérer comme urgents.

Le groupe PLR et sympathisant encourage d'ores et déjà le Conseil général à accepter la présente motion urgente lorsqu'il s'agira de la voter.

Merci de votre attention.

Au nom du groupe PLR et sympathisants, Nicolas Curty

Valbirse, le 18 septembre 2017

